

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Décret n° 83/762 du 8/10/1983
MIFS/DGTF/DFP-2135
portant versement, reclassement et nomi-
nation de Mme DIANGA née M. UNSAMBE
Véronique, Sape-Femme Diplômée d'Etat de
4° échelon des services sociaux (Santé
Publique)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

VISAS

Vu la constitution du 8 Juillet 79
Vu la loi 25/66 du 13/11/66 portant amendement de
l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 79
Vu la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo
Vu l'arrêté 2187/FP du 21/6/58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires
Vu le décret 62/13/FP du 9/5/62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires
Vu le décret 62/195/FP du 5/7/62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres
Vu le décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n°15/62 du 3/2/62
portant statut général des fonctionnaires
Vu le décret 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres
Vu le décret 65/50 du 16/2/65 fixant le statut com-
mun des cadres administratifs de la santé publique
Vu le décret 67/50/FP-DE du 24/2/67 réclémentant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglémen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements, notamment en son article 1er § 2
Vu le décret 73/143 du 24/4/73 fixant les modalités
de changement de spécialité applicables aux fonctionnaires de
la République Populaire du Congo
Vu le décret 74/47 du 31/12/74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/195/FP du 5/7/62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République
populaire du Congo
Vu le décret 79/154 du 4/4/79 portant nomination du
premier Ministre, Chef du Gouvernement
Vu le décret n°8/630 du 27/12/63 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat

.../...

M. Mout

Vu le décret n°80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
 Vu le Rectificatif n°81/016 du 26.1.81 au décret n°80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
 Vu l'Arrêté N°5520/MSAS.DGSP.DSAF.SP. du 11.8.81 portant promotion au titre de l'année 1979 des fonctionnaires des cadres de la catégorie B des Services Sociaux (Santé Publique) de la République Populaire du Congo
 Vu l'Arrêté n°8062/MJT.DGTFP.DFP. du 20.9.80 autorisant certains fonctionnaires de la Santé Publique à suivre un stage de formation à Rennes (France) Régularisation;
 Vu la lettre n°0206/DGSP/DSAF/SP du 20.1.83 du Directeur des Services Administratifs et Financiers transmettant le dossier de l'intéressée;
 Vu la demande de l'intéressée en date du 9.11.82 ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.-En application des dispositions combinées des décrets n°s 73/143 du 24.4.73 et 65/50 du 16.2.65 susvisés, Madame BIANGO née MOUN-SAMBOTE Véronique, Sage-Femme Diplômée d'Etat de 4° échelon Indice 760 des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) en service à Brazzaville, titulaire du diplôme de Santé Publique et Hygiène délivré par l'Université de Paris VI° Pierre et Marie Curie et du Certificat d'Education Sanitaire de la Santé Publique délivré par l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes (France) est versée dans les cadres Administratifs de la Santé Publique, reclassée à la catégorie A hiérarchie I et nommée par assimilation Administrateur de Santé de 1° échelon indice 830 - Acc:néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 17.1.83, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre
 Chef du Gouvernement,
 Le Ministre de la Santé et
 des Affaires Sociales

BRAZZAVILLE, le 8 Octobre 1983

[Signature]
Pierre Dantou BOUSSOUKOU-BOUMBA.-

[Signature]
Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
 Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

[Signature]
Bernard COMBO MATSIONA.-

[Signature]
Itihi Ossetoumba LUKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC	3
DGTFP/DF.....	3
D.G.B.	3
D.C.F.	2
SGCM/BC	2
MSAS.....	2
DGSP.....	3
Dossier	3
Intéressée	1.-

